

CONDITIONS GENERALES



1. Identification de la Société

La société CerFacil (la « **Société** ») est une auto-entreprise, dont le siège social est situé 15 rue saints sauveurs, 92260 Fontenay-aux-roses.

La Société peut être contactée aux coordonnées suivantes :

- Adresse e-mail : contact@cerfa.heriolvaldo.com,
- Numéro de téléphone : 07 53 86 80 21.

2. Services proposés

La Société propose une solution accessible en mode « *Software as a Service* » (SaaS) (la « **Plateforme** ») consistant en une plateforme web accessible à l'adresse cerfa.heriolvaldo.com permettant à des clients professionnels (les « **CFA** ») de simplifier et fluidifier le processus contractuel relatif à la préparation des contrats d'apprentissage, de professionnalisation et les conventions avec toutes les parties prenantes (étudiants, entreprises d'accueil et organisme de formation et financement (« **OPCO** »)) de la création des documents contractuels à la gestion avec les OPCO. La Société permet ainsi de digitaliser toutes leurs démarches administratives, faciliter le remplissage des formulaires relatifs, suivre et fluidifier leurs flux contractuels en automatisant la préparation de leurs documents contractuels (préparation, signature, conservation) en quelques clics (les « **Services** »).

3. Informations sur les Conditions Générales

La relation contractuelle entre le CFA et la Société est régie, par ordre hiérarchique décroissant, par les documents suivants :

Le devis (le « Devis »)	<ul style="list-style-type: none">- Il est établi sur la base des besoins du CFA- Le CFA doit l'accepter par écrit (y compris par email) dans un délai de 15 jours à compter de son émission. Cette acceptation vaut acceptation des Conditions Générales dans leur version en vigueur à la date du Devis.- En cas de contradiction, le Devis prévaut sur les Conditions Générales ;- En cas de contradiction, le Devis le plus récent prévaut sur le(s) plus ancien(s)
Les conditions générales (les « Conditions Générales »)	<p>Elles définissent :</p> <ul style="list-style-type: none">- Les modalités d'utilisation des Services,- Les obligations respectives des parties. <p>Elles sont accessibles par un lien direct en bas de page de la Plateforme.</p>

4. Conditions d'accès aux Services

- (i) **Le CFA est une personne morale** agissant par l'intermédiaire d'une personne physique disposant du pouvoir ou de l'habilitation requise pour contracter au nom du CFA et pour son compte.

- (ii) **Le CFA a la qualité de professionnel**, entendu comme toute personne physique ou morale agissant à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, y compris lorsqu'il agit au nom ou pour le compte d'un autre professionnel.

5. Modalités de souscription aux Services

Pour souscrire aux Services, le CFA peut contacter la Société directement aux coordonnées mentionnées à l'article « *Identification de la Société* ». La Société étudiera sa demande et pourra la refuser s'il ne remplit pas les conditions prévues à l'article « *Conditions d'accès aux Services* ».

L'inscription entraîne automatiquement l'ouverture d'un compte dédié au CFA (le « **Compte CFA** ») lui permettant de réaliser son « *onboarding* » sur la Plateforme et d'accéder aux Services à l'aide de son identifiant de connexion et de son mot de passe.

6. Modalités d'accès aux Services

Une fois la souscription aux Services réalisée, le CFA peut accéder à la Plateforme et à un espace personnel au sein du Compte CFA afin de gérer son utilisation des Services, sous une forme et selon les moyens techniques que la Société juge les plus appropriés.

Le CFA est seul responsable de la création des accès pour ses utilisateurs, notamment pour ses étudiants et entreprises (les « **Utilisateurs** ») en nombre illimité et leur ouvrir des comptes Utilisateurs (« **Compte Utilisateur** »).

Le CFA est seul responsable de la création des accès pour les Utilisateurs, du paramétrage de leurs droits d'accès et de leur utilisation personnelle de la Plateforme.

A ce titre, le CFA pourra être amené à renseigner des informations d'identification des Utilisateurs, notamment les noms, prénoms et adresses mails des parties prenantes d'un contrat dans le cadre de la digitalisation de leurs documents contractuels.

Le CFA s'engage à et reconnaît avoir obtenu l'accord de la part de ses Utilisateurs aux fins d'usage desdits Services.

Pour accéder aux Services, le CFA, soit directement soit indirectement via les Utilisateurs autorisés, leur adressera un email contenant un lien d'accès unique, à charge pour l'Utilisateur de valider la création de son Compte Utilisateur et de compléter les informations nécessaires à son utilisation des Services.

Le CFA s'engage à veiller à ce que les Utilisateurs ne permettent à aucun tiers d'utiliser les Comptes Utilisateurs à leur place ou pour leur compte, sauf à en supporter l'entièr responsabilité. Il reconnaît expressément que toute utilisation des Services avec ses identifiants de connexion sera réputée avoir été effectuée par les Utilisateurs correspondants.

Le CFA reconnaît et accepte expressément que les Utilisateurs sont seuls responsables du maintien de la confidentialité de leur identifiant et de leur mot de passe. Il s'engage à contacter sans délai la Société, par tout moyen écrit utile et notamment par email, s'il apparaît qu'un Compte Utilisateur a été utilisé à l'insu de son Utilisateur.

Le CFA et ses Utilisateurs peuvent accéder aux Services en allant directement sur la Plateforme.

7. Description des Services

7.1. Les Services

Le CFA reconnaît :

- avoir pris connaissance des caractéristiques et contraintes, notamment techniques, des Services de la Société,
- que la mise en œuvre des Services nécessite d'être connecté à internet et que la qualité des Services dépend de cette connexion, dont la Société n'est pas responsable.

Les Services auxquels Le CFA a souscrit sont décrits dans le devis.

Les Services permettent notamment au CFA et à ses Utilisateurs de/d':

- automatiser la préparation des documents contractuels ;
- créer et remplir en ligne les documents contractuels en suivant des instructions pas à pas, en ce compris notamment la création et la dématérialisation du/des CERFA adapté(s) ;
- conserver les documents contractuels pendant la durée des Services ;
- signer et faire signer électroniquement les documents générés par les Utilisateurs. A cette fin, un mail sera adressé aux Utilisateurs aux fins de signature électronique des documents contractuels aux mails renseignés ;
- le cas échéant, accompagner les CFA dans la transmission de leurs documents contractuels aux OPCO(s), gestion et suivi de leur dossier à ce titre.

La Société se réserve la possibilité de proposer tout autre Service.

Toute demande de modification des Services souscrits devra faire l'objet d'un devis complémentaire.

7.2. Les prestations complémentaires

- **Maintenance**

La Société ne dispose d'aucune garantie de niveau de service. Toutefois, Le CFA bénéficie pendant la durée des Services d'une maintenance, notamment corrective et évolutive. Dans ce cadre, l'accès à la Plateforme peut être limité ou suspendu.

Concernant la maintenance corrective, la Société fait ses meilleurs efforts pour fournir au CFA une maintenance corrective afin de corriger tout dysfonctionnement ou bogue relevé sur la Plateforme.

Concernant la maintenance évolutive, le CFA bénéficie pendant la durée des Services d'une maintenance évolutive, que la Société pourra réaliser automatiquement et sans information préalable, et qui comprend à des améliorations des fonctionnalités de la Plateforme et/ou installations techniques utilisées dans le cadre de la Plateforme (visant à introduire des extensions mineures ou majeures).

L'accès à la Plateforme peut par ailleurs être limité ou suspendu pour des raisons de maintenance planifiée.

- **Hébergement :**

La Société assure, dans les termes d'une obligation de moyens, l'hébergement de la Plateforme, ainsi que des données produites et/ou saisies par/sur la Plateforme, sur ses serveurs ou par l'intermédiaire d'un prestataire d'hébergement professionnel, et sur des serveurs situés dans un territoire de l'Union européenne.

- **Assistance technique :**

En cas de difficulté rencontrée lors de l'utilisation des Services, le CFA peut la contacter soit directement sur la Plateforme via le système de chat mis à sa disposition, soit aux coordonnées mentionnées à l'article « *Identification de la Société* ».

8. Durée de souscription aux Services

Le CFA souscrit aux Services sous forme d'abonnement (l'**« Abonnement »**).

L'Abonnement débute au jour de sa souscription .

Il se renouvelle tacitement, pour des périodes successives de même durée que la période initiale (avec la période initiale, les **« Périodes »**), de date à date, sauf si l'Abonnement est dénoncé dans les conditions de l'article **« Fin des Services »**.

9. Conditions financières de la Société

En contrepartie des Services, la Société sera rémunérée sur la base du volume total de dossier généré par le CFA au cours de l'Abonnement en fonction du tarif unitaire par dossier généré, lequel est indiqué sur le Devis, selon la formule suivante :

$$\boxed{\text{Nombre de dossier généré} \times \text{tarif unitaire HT} = \text{Montant forfaitaire annuel HT}}$$

Un dossier généré est composé d'une convention et d'un CERFA pour un dossier d'alternance

10. Droits de propriété intellectuelle

10.1. Droits de propriété intellectuelle sur la Plateforme

La Plateforme est la propriété de la Société, de même que les logiciels, infrastructures, bases de données et contenus de toute nature (textes, images, visuels, musiques, logos, marques, etc.) qu'il exploite. Ils sont protégés par tous droits de propriété intellectuelle ou droits des producteurs de bases de données en vigueur. La licence que la Société consent au CFA n'entraîne aucun transfert de propriété.

Tous désassemblages, décompilations, décryptages, extractions, réutilisations, copies et plus généralement, tous actes de reproduction, représentation, diffusion et utilisation de l'un quelconque de ces éléments, en tout ou partie, sans l'autorisation de la Société sont strictement interdits et pourront faire l'objet de poursuites judiciaires.

Le CFA, et les Utilisateurs, bénéficient d'une licence en mode SaaS non exclusive, personnelle et non transmissible d'utilisation de la Plateforme, pour le monde entier, pour la durée prévue à l'article **« Durée de souscription aux Services »** et aux seules fins de l'exécution des présentes.

Les Parties pourront faire usage de leurs noms, marques et logos respectifs et faire référence à leurs plateformes respectives, à titre de références commerciales, pendant la durée de leur relation contractuelle et 3 ans au-delà.

10.2. Droits de propriété intellectuelle sur les Contenus et témoignages

En souscrivant aux Services de la Société, le CFA reconnaît que les contenus de toute nature qu'il publie sur la Plateforme (les « **Contenus** ») sont diffusés dans un esprit d'échange communautaire.

Le CFA peut également réaliser des témoignages concernant son utilisation des Services.

Par conséquent, Le CFA consent à ce que la Société puisse :

- diffuser les Contenus et les témoignages à titre gracieux sur la Plateforme et sur tous autres sites internet français ou étrangers, édités par toutes sociétés avec lesquelles la Société a des accords, par tout moyen, ainsi que sur tout support, aux fins de promotion de la Plateforme,
- traduire les Contenus et les témoignages en toutes langues,
- modifier (notamment le cadrage, le format et les couleurs) et/ou les adapter les Contenus et les témoignages (notamment aux contraintes techniques de la Plateforme (altérations ou dégradations dans leur qualité).

11. Obligations et responsabilité du CFA

11.1. Concernant la fourniture d'informations

Le CFA s'engage à fournir à la Société toutes les informations nécessaires pour la souscription et l'utilisation des Services.

Le CFA reconnaît et accepte que l'utilisation des Services requière la complétion de diverses informations par le CFA et ses Utilisateurs. La Société ne saurait être tenu pour responsable d'une information de contact incomplète ou erronée, et des conséquences y afférentes.

11.2. Concernant le Compte CFA

Le CFA :

- garantit que les informations transmises dans le formulaire sont exactes et s'engage à les mettre à jour,
- reconnaît que ces informations valent preuve de son identité et l'engagent dès leur validation,
- est responsable du maintien de la confidentialité et de la sécurité de son identifiant et mot de passe. Tout accès à la Plateforme à l'aide de ces derniers étant réputé effectué par lui.

Toute personne physique qui crée un Compte CFA au nom et pour le compte d'un CFA garantit disposer du pouvoir et/ou de l'habilitation requise pour contracter au nom du CFA et pour son compte.

Le CFA doit immédiatement contacter la Société aux coordonnées mentionnées à l'article « *Identification de la Société* » s'il constate que son Compte a été utilisé à son insu. Il reconnaît que la Société aura le droit de prendre toutes mesures appropriées en pareil cas.

Le CFA est seule responsable de la création des accès pour les Utilisateurs. A ce titre, le CFA se porte fort à l'égard de la Société de la création des comptes par les Utilisateurs et garantit que les Utilisateurs disposent

de toutes les autorisations nécessaires aux fins de créations des Comptes Utilisateurs et de manière générale de l'utilisation des Services. La Société ne pourra en aucune manière être tenue responsable à ce titre.

Le CFA garantit à la Société que toutes les données informations qu'il lui communique dans le cadre de la réalisation des Services, notamment celles relatives à l'identité des Utilisateurs, sont exactes, à jour et sincères et ne sont entachées d'aucun caractère trompeur. Il s'engage à mettre à jour ces informations dans l'espace personnel en cas de modifications, afin qu'elles correspondent toujours aux critères susvisés.

11.3. Concernant l'utilisation des Services

Le CFA est responsable de son utilisation des Services et de toute information qu'il partage dans ce cadre. Il est également responsable de l'utilisation des Services, de toute autorisation nécessaire à ses Utilisateurs à ce titre et de toutes informations partagées par les Utilisateurs. Il s'engage à ce que les Services soient exclusivement utilisés par lui et/ou les Utilisateurs, qui sont soumis aux mêmes obligations que lui dans leur utilisation des Services.

A cet égard, il se porte garant de toute utilisation des Services par ses Utilisateurs et notamment contre toute mauvaise utilisation, utilisation non conforme ou illicite, que les Utilisateurs pourront faire des Services, et particulièrement contre les atteintes aux lois et règlements en vigueur.

Le CFA est ainsi exclusivement responsable de la mise en place de toutes procédures destinées à prévenir ou à réparer la commission de tels actes.

Le CFA, ainsi que ses Utilisateurs, s'interdisent de détourner les Services à des fins autres que celles pour lesquelles ils ont été conçus, et notamment pour :

- exercer une activité illégale ou frauduleuse,
- porter atteinte à l'ordre public et aux bonnes mœurs,
- porter atteinte à des tiers ou à leurs droits, de quelque manière que ce soit,
- violer une disposition contractuelle, législative ou réglementaire,
- exercer toute activité de nature à interférer dans le système informatique d'un tiers notamment aux fins d'en violer l'intégrité ou la sécurité,
- effectuer des manœuvres visant à promouvoir ses services et/ou sites ou ceux d'un tiers,
- aider ou inciter un tiers à commettre un ou plusieurs actes ou activités listés ci-dessus.

Le CFA, ainsi que ses Utilisateurs, s'interdisent également de :

- copier, modifier ou détourner tout élément appartenant à la société ou tout concept qu'elle exploite dans le cadre des Services,
- adopter tout comportement de nature à interférer avec ou détourner les systèmes informatiques de la Société ou porter atteinte à ses mesures de sécurité informatique,
- porter atteinte aux droits et intérêts financiers, commerciaux ou moraux de la Société,
- commercialiser, transférer ou donner accès de quelque manière que ce soit aux Services, aux informations hébergées sur la Plateforme ou à tout élément appartenant à la Société.

Le CFA est responsable des Contenus de toute nature qu'il diffuse dans le cadre des Services.

Le CFA s'interdit de diffuser tout Contenu (cette liste n'est pas exhaustive) :

- portant atteinte à l'ordre public et aux bonnes mœurs (pornographiques, obscènes, indécentes, choquantes ou inadaptées à un public familial, diffamatoires, injurieux, violents, racistes, xénophobes ou révisionnistes),

- portant atteinte aux droits de tiers (contenus contrefaisants, atteinte aux droits de la personnalité, etc.) et plus généralement violant une disposition contractuelle, législative ou réglementaire,
- préjudiciable à des tiers de quelque manière que ce soit,
- mensongers, trompeurs ou proposant ou promouvant des activités illicites, frauduleuses ou trompeuses,
- nuisibles aux systèmes informatiques de tiers.

Le CFA est également seul responsable des relations pouvant naître entre lui et les Utilisateurs, notamment tous différends ou litiges ayant pour cause ou origine l'utilisation des Services.

Il est notamment seul responsable des délégations de pouvoir et/ou de signature accordées aux Utilisateurs. La responsabilité de la Société ne pourra en aucun cas être engagée à ce titre.

Le CFA est seul responsable des relations pouvant naître entre lui, les Utilisateurs et les tiers, dans le cadre de l'utilisation des Services. La Société n'est aucune responsable des conditions d'utilisation des Services par les Utilisateurs, ni des relations pouvant naître entre eux.

En outre, le CFA reconnaît et accepte expressément que la Société n'est pas partie aux contrats conclus entre les Utilisateurs et ne saurait en aucun cas engager sa responsabilité au titre des difficultés pouvant intervenir lors de la conclusion ou de l'exécution de ces contrats, ni être partie à quelques litiges éventuels à ce sujet.

Le CFA reconnaît et accepte expressément qu'il est de sa responsabilité de prendre les mesures nécessaires pour sauvegarder par ses propres moyens les informations de son espace qu'elle juge nécessaires. La Société décline toute responsabilité en cas de perte éventuelle de ces informations, Le CFA ne pouvant prétendre à aucun dédommagement à ce titre.

Le CFA est informé et accepte que la mise en œuvre des Services nécessite que les Utilisateurs soient connectés à internet et que la qualité des Services dépend directement de cette connexion, dont il est seul responsable.

Le CFA s'interdit, en son nom et au nom des Utilisateurs de monnayer, céder, concéder ou transférer tout ou partie de ses droits ou obligations au titre des présentes à un quelconque tiers, y compris si ce tiers a un lien direct ou indirect avec le CFA ou l'un des Utilisateurs, de quelque manière que ce soit.

De manière générale, le CFA se porte fort du respect des engagements prévus aux présentes par ses Utilisateurs.

Le CFA garantit à la Société contre toute réclamation et/ou action qui pourrait être exercée à son encontre à la suite de la violation de l'une des obligations du CFA. Le CFA indemnisera la Société du préjudice subi et la remboursera de toutes les sommes qu'elle pourrait avoir à supporter de ce fait.

12. Obligations et responsabilité de la Société

La Société s'engage à fournir les Services avec diligence, étant précisé qu'elle est tenue à une obligation de moyens.

Tout retard qui est imputable au CFA décale d'autant les délais de livraison convenus.

12.1. Concernant la qualité des Services de la Société

La Société fait ses meilleurs efforts pour fournir au CFA des Services de qualité. A cette fin, elle procède régulièrement à des contrôles afin de vérifier le fonctionnement et l'accessibilité de ses Services et peut ainsi réaliser une maintenance dans les conditions précisées à l'article « *Maintenance* ».

La Société n'est néanmoins pas responsable des difficultés ou impossibilités momentanées d'accès à ses Services qui auraient pour origine :

- des circonstances extérieures à son réseau (et notamment la défaillance partielle ou totale des réseaux du CFA),
- de la défaillance d'un équipement, d'un câblage, de services ou de réseaux non inclus dans ses Services ou qui n'est pas sous sa responsabilité,
- de l'interruption des Services du fait des opérateurs télécoms ou fournisseurs d'accès à internet,
- de l'intervention du CFA notamment via une mauvaise configuration appliquée sur les Services,
- d'un cas de force majeure.

La Société est responsable du fonctionnement de ses serveurs, dont les limites extérieures sont constituées par les points de raccordement.

Par ailleurs, elle ne garantit pas que les Services, :

- soumis à une recherche constante pour en améliorer notamment la performance et le progrès, seront totalement exempts d'erreurs, de vices ou défauts,
- étant standard et nullement proposés en fonction des contraintes personnelles du CFA, répondront spécifiquement à ses besoins et attentes.

12.2. Concernant la garantie de niveau de service de la Plateforme

La Société ne dispose d'aucune garantie de niveau de service. La Société fait ses meilleurs efforts pour maintenir un accès à la Plateforme 24h/24h et 7j/7j sauf en cas de maintenance planifiée dans les conditions définies à l'article « *Maintenance* » ou de force majeure.

12.3. Concernant la sauvegarde des données sur la Plateforme

La Société fait ses meilleurs efforts pour sauvegarder toutes données produites et/ou saisies par/sur la Plateforme.

Sauf en cas de fautes avérées de la part de la Société, elle n'est néanmoins pas responsable de toute perte de données au cours des opérations de maintenance.

12.4. Concernant le stockage et la sécurité des données

La Société fournit des capacités de stockage suffisantes pour l'exploitation des Services.

La Société fait ses meilleurs efforts pour assurer la sécurité des données en mettant en œuvre des mesures de protection des infrastructures et de la Plateforme, de détection et prévention des actes malveillants et de récupération des données.

12.5. Concernant la publication de contenus

La Société intervient en qualité de prestataire d'hébergement pour les Contenus que Le CFA met en ligne. En conséquence, elle n'est pas responsable de ces Contenus.

Si la Société reçoit une notification concernant un Contenu illicite, elle agira promptement pour le retirer ou en rendre son accès impossible, et elle pourra prendre les mesures décrites à l'article « *Sanctions en cas de manquement* ».

12.6. Concernant le recours à la sous-traitance et la cession

La Société peut recourir à des sous-traitants dans le cadre de l'exécution des Services, qui sont soumis aux mêmes obligations que les siennes dans le cadre de leur intervention. Elle reste néanmoins seule responsable de la bonne exécution des Services à l'égard du CFA.

La Société peut se substituer toute personne qui sera subrogée dans tous ses droits et obligations au titre de sa relation contractuelle avec le CFA. Le cas échéant, elle informera le CFA de cette substitution par tout moyen écrit.

13. Limitation de la responsabilité de la Société

La responsabilité de la Société est limitée aux seuls dommages directs avérés que le CFA subit du fait de l'utilisation des Services.

A l'exception des dommages corporels, décès et faute lourde, et sous réserve d'avoir émis une réclamation par lettre recommandée avec accusé de réception, dans un délai d'un mois suivant la survenance du dommage, la responsabilité de la Société ne saurait être engagée pour un montant supérieur aux montants qu'elle a perçus dans le cadre de la fourniture de ses Services.

14. Modes de preuve admis

La preuve peut être établie par tout moyen.

Le CFA est informé que les messages échangés par le biais de la Plateforme ainsi que les données recueillies sur la Plateforme et les équipements informatiques de la Société constituent le principal mode de preuve admis, notamment pour démontrer la réalité des Services réalisés et le calcul de leur prix.

15. Modalités de traitement des données à caractère personnel

15.1. Dispositions générales

Les parties s'engagent, chacune pour ce qui la concerne, à se conformer à toutes les obligations légales et réglementaires qui leur incombent en matière de protection des données à caractère personnel, notamment la loi 78-17 du 6 janvier 1978 dans sa dernière version modifiée dite Loi Informatique et Libertés et le règlement UE 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (ci-après ensemble la « Réglementation applicable »).

Aux fins de gestion de la relation contractuelle entre les parties, chaque partie traite les données à caractère personnel des interlocuteurs de l'autre partie en qualité de responsable de traitement au sens de la Réglementation applicable, et ce pour la durée des présentes Conditions Générales. Ce traitement est nécessaire à la bonne exécution des présentes Conditions Générales et ne concerne que des données d'identification (notamment nom, prénom, adresse email, numéro de téléphone) des interlocuteurs.

Le personnel des parties, leurs services chargés du contrôle (commissaire aux comptes notamment) et leurs sous-traitants pourront avoir accès aux données à caractère personnel collectées.

Ce traitement pourra donner lieu à l'exercice par les interlocuteurs des parties de leurs droits prévues par la Réglementation applicable.

15.2. Traitements des données personnelles par la Société en tant que sous-traitant

➤ Description du traitement sous-traité

Dans le cadre des Services, la Société est amenée à traiter des données à caractère personnel au nom et pour le compte du CFA en qualité de sous-traitant, tandis que le CFA, lui agit en qualité de responsable de traitement au sens de la Réglementation applicable. Les caractéristiques des traitements sont décrites en Annexe 1 des présentes Conditions Générales.

➤ **Obligations du Prestataire vis-à-vis du CFA**

- **Traitement des données :**

La Société s'engage à ne traiter les données à caractère personnel qu'aux fins des finalités listées à l'Annexe 1 et conformément aux instructions documentées du CFA, y compris en ce qui concerne le transfert des données en dehors de l'Union Européenne. La Société s'engage à informer le CFA si, selon elle, une instruction constitue une violation de la Réglementation applicable. En outre, si la Société est tenue de procéder à un transfert de données vers un pays tiers ou à une organisation internationale, en vertu du droit applicable aux Conditions Générales, elle doit informer le CFA de cette obligation juridique avant le traitement, sauf si le droit concerné interdit une telle information pour des motifs importants d'intérêt public.

- **Sécurité et confidentialité des données :**

La Société s'engage à mettre en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour assurer la sécurité et l'intégrité des données à caractère personnel, leur sauvegarde ainsi que le rétablissement de leur disponibilité en cas d'incident physique ou technique. La Société veille également à ce que les personnes autorisées à traiter les données à caractère personnel soient soumises à l'obligation d'en préserver la confidentialité.

- **Transfert de données à caractère personnel hors de l'Union européenne :**

La Société est autorisée à transférer les données à caractère personnel traitées dans le cadre des présentes Conditions Générales des pays situés hors de l'Union européenne, sous réserve de la mise en place de garanties appropriées.

- **Assistance et Fourniture d'informations :**

La Société s'engage à assister le CFA et répondre dans les meilleurs délais à toute demande d'information lui étant adressée par le CFA, que ce soit dans le cadre d'une demande d'exercice de leurs droits par les personnes concernées, d'une analyse d'impact, ou d'une demande présentée par les autorités de protection des données ou le délégué à la protection des données du CFA.

- **Notification des violations de données à caractère personnel :**

La Société s'engage à notifier au CFA dans les meilleurs délais après en avoir pris connaissance toute violation des données à caractère personnel et à lui communiquer toute information et documentation utile relative à cette violation.

- **Sort des données :**

La Société s'engage à son choix, à renvoyer les données à caractère personnel à l'expiration des Conditions Générales au CFA et à ne pas en conserver de copie, sauf si la Réglementation applicable l'exige.

➤ **Obligations du CFA vis-à vis de la Société :**

Le CFA s'engage à :

- (a) fournir à la Société les données personnelles visées dans l'Annexe 1, à l'exclusion de toute donnée personnelle non pertinente, disproportionnée ou non nécessaire, et à l'exclusion de toute donnée « particulière » au sens de la Réglementation applicable, sauf si les traitements le justifient, à charge pour le CFA d'établir ces justifications et de prendre toutes mesures, notamment d'information préalable, de recueil de consentement et de sécurité, appropriées pour de telles données particulières ;
- (b) collecter sous sa responsabilité, de manière licite, loyale et transparente, les données personnelles fournies à la Société, pour l'exécution de ses services, et en particulier, s'assurer de la base légale de cette collecte et de l'information due aux personnes concernées ;
- (c) tenir un registre des traitements et plus généralement, respecter les principes issus de la Réglementation applicable ;
- (d) veiller au préalable et pendant toute la durée du traitement, au respect des obligations prévues par la Réglementation applicable.

16. Obligations respectives en matière de confidentialité

Sauf accord écrit de l'autre partie, les Parties s'engagent respectivement à garder confidentiels, pendant la durée de leur relation contractuelle et 3 ans au-delà, toutes les informations relatives ou détenus par l'autre partie, dont elles auraient eu connaissance à l'occasion de la conclusion et de l'exécution de leur relation contractuelle.

Cette obligation ne s'étend pas aux informations :

- dont la partie qui les reçoit avait déjà connaissance,
- déjà publics lors de leur communication ou qui le deviendraient sans violation de cette clause,
- qui auraient été reçues d'un tiers de manière licite,
- dont la communication serait exigée par les autorités judiciaires, en application des lois et règlements ou en vue d'établir les droits d'une partie dans la cadre de la relation contractuelle entre les parties.

Les informations confidentielles peuvent être transmises aux employés, collaborateurs, stagiaires, mandataires et cocontractants respectifs des parties, à condition qu'ils soient soumis à la même obligation de confidentialité.

17. Force majeure

Les parties ne peuvent être responsables des manquements ou retards dans l'exécution de leurs obligations contractuelles dus à un cas de force majeure survenu pendant la durée de leur relation. La force majeure recouvre :

- tout cas répondant aux conditions de l'article 1218 du Code civil et reconnu par la jurisprudence,
- les grèves, activités terroristes, émeutes, insurrections, guerres, actions gouvernementales, épidémies, catastrophes naturelles ou défaut imputable à un prestataire tiers de télécommunication.

Si l'une des parties est empêchée d'exécuter ses obligations pour un cas de force majeure, elle doit en informer l'autre partie par tout moyen écrit, notamment par email. Les obligations sont suspendues dès réception de la notification, et devront être reprises dans un délai raisonnable dès la cessation du cas de force majeure.

La partie empêchée reste néanmoins tenue de l'exécution des obligations qui ne sont pas affectées par un cas de force majeure et de toute obligation de paiement.

18. Fin des Services

18.1 Général

L'Abonnement doit être dénoncé au plus tard 30 jours avant la fin de la Période en cours, par :

- Le CFA, en adressant à la Société une demande aux coordonnées mentionnées à l'article « *Identification de la Société* »,
- La Société, en adressant un email au CFA. La Société peut supprimer tout Compte CFA ou Utilisateur s'il est resté inactif pendant une durée continue de plus de 6 mois.

Toute Période entamée est due dans son intégralité.

18.2 Effets de la fin des Services

La fin des Services, pour quelque cause que ce soit, entraînera automatiquement et de plein droit la fermeture du Compte CFA et des comptes des Utilisateurs. Le CFA devra cesser sans délai toute utilisation des Services et remettre à la Société tout programmes et documents relatifs à ceux-ci. Il est convenu entre les Parties que tout dossier entamé et fini au jour de la fin des Services restera dû en intégralité par le CFA.

A la fin des Services, quelle qu'en soit la cause, il appartiendra au CFA de récupérer l'ensemble de ses données stockées sur son espace.

Sur demande du CFA, la Société pourra procéder à la restitution de l'ensemble de ces données, sous un format standard lisible sans difficulté dans un environnement équivalent.

Cette prestation de réversibilité fera l'objet d'un devis de la Société, dans un délai maximum de trois (3) mois à compter de la demande du CFA. La Société s'engage à effectuer les prestations concernées dans le délai de trois (3) mois suivant l'acceptation du devis susvisé par Le CFA.

Le CFA s'engage à collaborer activement avec la Société afin de faciliter la récupération des données et informations.

Il est expressément convenu entre les Parties que la Société sera déchargée de son obligation de procéder à la réversibilité desdites données tant que Le CFA n'aura pas réglé l'intégralité des factures émises par la Société au titre de la fourniture des Services.

La Société s'engage à répondre à toute demande d'assistance de Le CFA dans les trois (3) mois suivant la fin des Services. La Société s'engage également à procéder à la destruction desdites données et informations et à ne pas conserver de copie.

19. Sanctions en cas de manquement

Le paiement du prix des Services ainsi que les obligations prévues à l'article « *Obligations et responsabilité du CFA* » constituent des obligations essentielles.

En cas de manquement à ces obligations, la Société peut :

- suspendre ou supprimer l'accès du CFA aux Services,
- supprimer tout Contenu en lien avec le manquement,
- publier sur la Plateforme tout message d'information que la Société juge utile,
- envoyer au CFA une lettre recommandée avec accusé de réception pour :
 - o mettre fin aux relations contractuelles entre elle et la Société, la résiliation prenant effet au jour de réception ou de première présentation de cette lettre,
 - o ou pour demander au CFA de remédier au manquement dans un délai maximum de 15 jours calendaires. La résiliation prendra effet à l'issue de ce délai à défaut de régularisation du manquement.

La résiliation entraîne la suppression du Compte CFA,

- avertir toute autorité compétente, coopérer avec elle et lui fournir toutes les informations utiles à la recherche et à la répression d'activités illégales ou illicites,
- engager toute action judiciaire.

Ces sanctions sont sans préjudice de tous dommages et intérêts que la Société pourrait réclamer à Le CFA.

20. Modification des Conditions Générales

La Société peut modifier ses Conditions Générales à tout moment et en informera le CFA par tout moyen écrit (et notamment par email) 2 mois au moins avant leur entrée en vigueur.

Les Conditions Générales modifiées sont applicables lors du renouvellement de l'Abonnement du CFA.

Si le CFA n'accepte pas ces modifications, elle doit résilier son Abonnement selon les modalités prévues à l'article « *Fin des Services* ».

Si le CFA utilise les Services après l'entrée en vigueur de ses Conditions Générales modifiées, la Société considère que Le CFA les a acceptées.

21. Loi applicable et juridictions compétentes

Les Conditions Générales sont régies par la loi française.

En cas de litige opposant le CFA et la Société, et à défaut d'accord amiable dans le mois suivant la première notification, celui-ci sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux de la Roche-sur-Yon (France), sauf dispositions impératives contraires.

Annexe 1 – Données Personnelles

1. Description du traitement des données effectué par la Société pour le compte du CFA

Finalités du traitement de données à caractère personnel	Les finalités précisées au sein des Conditions Générales à savoir, la fluidification des flux contractuels en automatisant la préparation de leurs documents contractuels (préparation, signature, conservation).
Nature des opérations de traitement	La collecte, l'enregistrement, l'organisation, la structuration, la consultation, l'effacement ou la destruction.
Type de données à caractère personnel traitées	<ul style="list-style-type: none"> - Donnée d'identification des Utilisateurs (Nom, prénom, genre, date et lieu de naissance, adresse postale et email, nationalité) - Données académiques des Utilisateurs (inscription à pôle emploi et durée d'inscription, dernier diplôme obtenu) - Données légalement exigibles (NIR, présence d'un handicap) - Données relatives aux documents contractuels (durée du contrat, formation sans employeur, mission à effectuer, mis à disposition d'un logement, date de conclusion et de fin du contrat, salaire brut mensuel, durée de la période d'essai, type de contrat, durée hebdomadaire, salaire et avantage en nature) - Données d'identification du Tiers signataire
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisateurs (Étudiants) - Tiers signataire
Durée du traitement	Durée d'exécution des Conditions Générales